

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE GRANDE
INSTANCE - TRIBUNAL DE POLICE
DE TOULOUSE DES 4 PREMIERES
CLASSES
TEL : 05 61 12 83 00
BP 91021
31034 TOULOUSE CEDEX 6

CLASSEMENT

L'Officier du Ministère Public

à

SCHINAZI ALLAN
174 RUE DE COURCELLES
75017 PARIS 17EME

Références à rappeler : RO

Rédacteur :

Vous avez déposé une réclamation concernant les décisions prononcés à l'encontre de M.

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois **006087** CONTOURNEMENT PAR LA GAUCHE, AVEC UN VEHICULE, D'OUVRAGE ETABLI SUR UNE CHAUSSEE, UNE PLACE OU UN CARREFOUR ART.R.412-27 C.ROUTE. ART.R.412-27 AL.2 C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à **SEILH(31840), 37, ALLEE DES TRICHERIES**, en date du **09/06/2017 à 11h44**, par procès verbal n° _____ dressé par **POLICE MUNICIPALE**, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :
- 1 fois **000213** CONDUITE D'UN VEHICULE A UNE VITESSE EXCESSIVE EU EGARD AUX CIRCONSTANCES ART.R.413-17 C.ROUTE. ART.R.413-17 §IV C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à **SEILH(31840), DEPARTEMENTALE D2**, en date du **29/09/2017 à 05h04**, par procès verbal n° _____ dressé par **COB CUGNAUX**, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :
- 1 fois **011325** FRANCHISSEMENT D'UNE LIGNE CONTINUE PAR LE CONDUCTEUR D'UN VEHICULE ART.R.412-19 AL.1 C.ROUTE. ART.R.412-19 AL.3,AL.4 C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à **SEILH(31840), DEPARTEMENTALE D2**, en date du **29/09/2017 à 05h04**, par procès verbal n° _____ dressé par **COB CUGNAUX**, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :

Appartenance aux dossiers :

L'étude, par les services du Ministère Public, des procès verbaux de constatation initiant les poursuites dont il fait l'objet ont révélé certains vices de forme ou de fond. C'est la raison pour laquelle j'ai décidé de classer sans suite les dossiers visés en référence.

Je vous rappelle toutefois que le respect du code de la route répond à des enjeux fondamentaux en termes de tranquillité et de sécurité publique.

Suite dossier n°

Si toutefois le montant des Amendes Forfaitaires Majorées a déjà été recouvré, veuillez vous rapprocher du Centre Amende Service 31945 TOULOUSE Cedex 9 . Tph 0 821 080 031 pour tout renseignement concernant les modalités de remboursement du trop-perçu.

Fait à TOULOUSE CEDEX 6, le 15/07/2019

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC

